CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63937** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Raison sociale : SARC CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2025

Capital : 0

ZONE ARTISANALE DES ALLEUX
7 RUE DE LA TRAMONTANE
CS 15202
22100 TADEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ZA LES ALLEUX - TADEN

Siret : 428 948 939 00015

Téléphone : 02 96 85 08 11 **Fax :** 02 96 39 93 59

Portable : 0600000000

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
CLAUDEL JEAN YVES PRÉSIDENT / LAURENT YANNICK PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 2734

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 505812/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 505812/0

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : accueil@sarc-sa.com

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 851 173 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	15	07/10/2026
2212	Béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée)	19	10/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 17:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63937** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE **13/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ZA LES ALLEUX - TADEN

Siret : **428 948 939 00015**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2734

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 505812/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 505812/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **SARC CONSTRUCTIONS**

ZONE ARTISANALE DES ALLEUX
7 RUE DE LA TRAMONTANE
CS 15202
22100 TADEN
Téléphone : 02 96 85 08 11 **Fax :** 02 96 39 93 59
Portable : 0600000000

Site Internet :
E-mail : accueil@sarc-sa.com

Responsabilité légale :
CLAUDEL JEAN YVES PRÉSIDENT / LAURENT YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2212	Béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée) Mention RGE	10/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	10/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	10/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.